

## CREATION D'UNE FORMATION (CERTIFICATION/UE/US...)

Depuis septembre 2018, vous avez la possibilité de faire vos demandes de création de formations via l'outil Bédéo (<https://bedeo.cnam.fr>).

### Procédure

The screenshot shows the 'Etape 1 sur 2 : Modification' screen in the Bédéo application. On the left, there is a sidebar with a search bar 'Entrez un code', a green button 'Déposer une DI', and a link 'Gérer les unités' with a '132' notification badge. The main content area is titled 'DI Création Brouillon' and is attributed to 'Portée par Sylvie COUSSEGAL'. It features a 'Vous avez la possibilité de :' section with 'Sauvegarder' and 'Transmettre' buttons. Below this is a 'Descriptif projet' section with tabs for 'Documents', 'Messages', and 'Historique'. The 'Intitulé envisagé' field is empty. The 'Votre création concerne ?' section has two checkboxes: 'Unité(s)' and 'Certification(s)'. The 'Description de la demande' section includes a rich text editor with a toolbar and a large text area. At the bottom, there is a 'Documents complémentaires' section with an '+ Ajouter' button.

Afin de créer une déclaration d'intention (DI) en vue d'une création d'une unité ou d'un cursus, vous devez cliquer sur le bouton vert « Déposer une DI » situé en haut à gauche de l'application.

Un formulaire contenant plusieurs champs est à remplir. Il est possible, pour chaque champ, d'ajouter des annexes au format PDF, XLSX, DOCX, PPTX. En cliquant sur  vous avez des précisions sur les informations demandées.

Une fois que votre DI est complète, vous pouvez cliquer sur le bouton bleu « Transmettre ». La DI est alors transmise à la Direction Nationale des Formations (DNF) pour validation.

**DI n°21 Création** **Transmis par le porteur à la DNF**

Portée par Sylvie COUSSEGAL  
 Affectée à EPN01 - Bâtiment et énergie

Vous avez la possibilité de :

Passer en processus majeur    Sauvegarder    Demander un complément    Transmettre à la DDF    Créer un élément ▾

Descriptif projet ⓘ    Documents 1 ⓘ    Messages 0 ⓘ    Historique ⓘ

**Intitulé envisagé**

Botanique en milieu hostile

**Votre création concerne ?**

Unité(s)  
 Certification(s)

**Description de la demande \* ⓘ**

Forte demande  
 Convention avec jardin des plantes

La DNF peut vous demander éventuellement des compléments ou transmettre à la Direction Déléguée à la Formation (DDF).

## DI n°21 Création **Transmis par la DNF à la DDF**

Portée par Sylvie COUSSEGAL

Affectée à EPN01 - Bâtiment et énergie

Vous avez la possibilité de :

Saisir avis défavorable

Saisir avis favorable

Descriptif projet ⓘ

Documents 1 ⓘ

Messages 0 ⓘ

Historique ⓘ

**Intitulé envisagé** Botanique en milieu hostile

**Votre création concerne ?**

unite

**Description de la demande \* ⓘ**

Forte demande

Convention avec jardin des plantes

Documents complémentaires



AVP\_sept18\_ledroitaucnam.pdf

+ Ajouter

**Public visé \* ⓘ**

Horticulteur demandeur d'emploi

Documents complémentaires

+ Ajouter

**Soutenabilité financière \* ⓘ**

150 inscrits potentiels

Si la DDF saisi un avis défavorable puis la DI repart à la DNF qui peut confirmer l'avis défavorable ou vous faire une demande de modification.

Si la DDF saisi un avis favorable, la DI est transmise à l'Equipe Pédagogique Nationale (EPN) pour avis puis retourne à la DNF pour effectuer le passage en Conseil des Formations (CF).

## DI n°18 Création **Avis favorable saisi par l'EPN et envoyé à la DNF**

Annuler

Vous êtes sur le point d'effectuer l'action "Proposer date de présentation en Conseil des Formations".

Date de passage en CF \*

1 ▼ janv. ▼ 2018 ▼

Valider

A toutes les étapes du circuit les acteurs d'un dossier reçoivent un mail de notification.

Ils peuvent retrouver le dossier à traiter en cliquant sur le lien dans le mail de notification ou en se connectant à <https://bedeo.cnam.fr> puis dans le menu sur l'item « Espace de gestion ».

### Qui contacter ?

Pour toutes questions sur cet outil vous pouvez envoyer un mail à [liste.bdo@cnam.fr](mailto:liste.bdo@cnam.fr).